



« Qu'il est bon de rendre grâce au Seigneur »

Ps 91



N° 31 – juin 2018



Chers amis du Monastère Invisible,

Voilà le mois de juin qui s'ouvre : le mois des ordinations. C'est l'occasion pour moi de partager quelques nouvelles des vocations sur le diocèse :

Au jour de l'Ascension, sœur Catherine et sœur Jeanne-Aimée, Augustines à Malestroit, ont fait leurs vœux perpétuels.

Le 17 juin, 3 nouveaux prêtres seront ordonnés à Vannes. Il s'agit de David Chenet, Antoine Le Garo et Gabriel de Lépinau. Les deux premiers exerceront au sein du diocèse, tandis que le troisième, membre des Missions Etrangères de Paris, s'envolera pour Madagascar. Au cours de l'été, Joël Bernard sera ordonné en Haïti, d'où il est originaire. Il reviendra comme missionnaire dans notre diocèse.

Un jeune homme du diocèse est entré comme postulant chez les Coopérateurs Paroissiaux du Christ Roi.

Etienne, Louis-Henri et Yannick arrivent au terme de leur année de propédeutique. Ils ont fait leur retraite ignacienne d'élection et ont maintenant à écrire une lettre à Monseigneur Centène pour faire un bilan de l'année écoulée, et demander éventuellement de rentrer au séminaire en septembre prochain.

A ce jour, quatre jeunes hommes se sont présentés pour entrer en propédeutique en septembre prochain.

En octobre, une nouvelle promotion de jeunes sœurs de la Charité Saint Louis vont converger de divers continents vers Auray pour huit mois de formation et de découverte en France.

Voilà déjà de nombreux motifs d'action de grâce !
Le Seigneur continue d'appeler, il continue de donner,
et nous devons l'en remercier de tout cœur !

P. Louis de Bronac

Délégué épiscopal à la pastorale des vocations.

Le monastère invisible a une proposition à vous faire. Pourquoi ne pas rendre plus concrète votre prière en demandant le nom de l'un des séminaristes du diocèse, pour lequel vous diriez la prière de façon plus particulière ? Demandez-nous par retour de mail un nom d'ici le 15 juin, et nous répartirons les séminaristes entre vous tous.



Intentions du Saint Père pour le mois de juin : Pour que les réseaux sociaux favorisent la solidarité et l'apprentissage du respect de l'autre dans sa différence.